

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Harmonie du Coteau du 19 septembre 2008

➤ Ouverture de l'AG.

Mot d'accueil de notre président, Ludovic RAMBAUD, puis lecture de la **lettre envoyée par la Mairie** afin de signaler et d'excuser l'indisponibilité du Maire et de ses adjoints. L'Assemblée apprécie les félicitations et les encouragements promulgués par Mme NAVARRO, adjointe à la Culture.

➤ Effectif.

• Notre secrétaire, Amandine, a par la suite fait le point sur les effectifs : Cette année, l'Harmonie a rassemblé 52 membres actifs dont 49 membres musiciens. Malgré les inquiétudes de début d'année, **l'effectif** s'est finalement **stabilisé**. Nous avons eu 10 départs, mais il y a eu 8 nouveaux adhérents à savoir :

- Grégoire CASSIN, Camille MOUYER et Amélie TOURNAIRE à la clarinette
- Salomé COAVOUX à la basse
- Lucie DEQUÉANT et Léon RIBAS au saxophone ténor
- Baptiste BRAT à la flûte
- Marie-Agnès MICHEL au bureau

• Dans l'ensemble, nous soulignons une satisfaction générale au niveau du groupe (ambiance, musicalité, motivation, investissement) et un bon équilibre avec notamment des basses retrouvées.

• Pour cette nouvelle année, il y a certains départs déjà connus (Pierre-Yves, Mélissa, Céline, Jocelyn V., Michel et Noël), mais quelques nouvelles têtes apparaissent d'ores et déjà (Joséphine au Hautbois, Jehanne et Marie -Camille à la clarinette). Pour le moment, l'équilibre de l'effectif semble ainsi pouvoir se maintenir.

• Les **répétitions** sont maintenues les **vendredis de 20h à 22h**. Il faut cependant prévoir une prolongation des répétitions lors des semaines de concerts.

• La **cotisation de 10 euros** est, quant à elle, toujours en vigueur, car cette participation est utile pour notre vie associative.

➤ Bilan des activités de la saison 2007/2008.

* Concernant à présent notre programme musical, il faut compter au total **15 représentations** (5 de plus que la saison précédente) :

- Nous avons effectué nos habituelles **cérémonies** :
 - Des 1^{er} novembre, 11 novembre et 8 mai pour l'ensemble de l'orchestre,
 - Ainsi que celles des 19 mars et 18 juin pour les trompettes et percussions.

- Nous avons également réalisé **6 concerts au Coteau** à savoir :
 - Le **Salon de la gastronomie** le dimanche 18 novembre à la Halle Pierre de Coubertin,
 - La **Sainte Cécile** le samedi 19 janvier à la Salle des Fêtes, suivi d'un repas dansant et des animations proposées par les musiciens (jeux, opérette, musique...)
 - Notre **spectacle « Les Indestructibles »** le samedi 26 et le dimanche 27 avril en compagnie des chanteurs.
 - Le samedi 7 juin, suite à l'invitation d'Eduardo, nous avons participé à une **soirée écoute et discussion** sur l'histoire des Harmonies et des fanfares à la Salle des Fêtes.
 - Et notre concert pour la **fête de la musique** le 20 juin sur le parvis de la Mairie, accompagnés des chanteurs.
- Nous avons ensuite réalisé **2 représentations à l'extérieur** (autant que l'année dernière) avec :
 - Le **concert à Riorges** le 9 novembre à la salle du Grand Marais (invitation de Christian, notre chanteur).
 - Notre intervention en deuxième partie du gala de fin d'année de la fanfare de **Coutouvre** le 17 mai.
- De plus, notre **formation défilé** est intervenue à **2 reprises** :
 - Le 31 mai, dans les rues du **Coteau**, pour l'anniversaire du **club des Plaines**,
 - Le 30 août pour animer le défilé des **Classes du Club des Jeunes de St Jean St Maurice**.

Enfin, n'oublions pas notre week end de fin d'année des 20, 21 et 22 juin à Saint Paul de Vézelin

* Débat sur le concert de printemps :

L'assemblée a repris de nombreux points déjà soulevés lors de la dernière réunion de bureau. Organiser le concert de printemps sur 2 jours est très motivant pour les musiciens mais il nous a été difficile de remplir la salle les 2 jours (300 personnes). Plusieurs raisons sont avancées, comme la date (pendant les vacances), le beau temps (qui n'incite pas à aller s'enfermer dans une salle un dimanche après midi), les autres manifestations le même jour.

De plus, concernant la deuxième partie des concerts, l'assemblée est une fois de plus mitigée. Les groupes invités ont permis de découvrir de nouveaux styles musicaux, cependant, certains soulèvent un problème de longueur et d'autres un problème d'accessibilité (public pas suffisamment averti pour ces styles de musique). Toutefois les musiciens furent intéressés par ces deuxièmes parties.

Le bureau a d'ores et déjà évincé le problème de la date en organisant le concert de printemps après les vacances.

➤ Bilan financier.

La grosse satisfaction de cette saison est le résultat financier. D'autant plus que nous avons réussi à concrétiser de nombreux investissements. Ce bilan s'explique en grosse partie par les indemnités (enfin) reçues suite au procès Hélicon :

- Grâce à Adeline Tillier, nous avons fait valoir nos droits dans le **dossier hélicon**. Les **2780€** nous ont ainsi notamment permis d'investir dans de nouveaux instruments de musique.
- **Investissements** : clarinette basse + barython = 7100€ ; sono = 1250€.
- Concernant les subventions, nous avons réussi à obtenir 500€ des Fédérations musicales de la Loire. Nous remercions Agnès qui a suivi le dossier. Grâce à elle nous avons également trouvé une solution pour payer moins de SACEM.
- Pour la saison 2007/2008, le bilan présente un **bénéfice** de 318€ (cf. détail en annexe), ce qui est donc satisfaisant, notamment au vu des investissements réalisés.

➤ Projets non concrétisés.

- Le projet de **CD** fut abandonné lors de la précédente AG.
- Notre déplacement dans une ville jumelée au Coteau n'a pu être réalisé cette année par faute de synchronisation des calendriers avec **Espalion**. Cependant, ce projet n'est pas définitivement abandonné.

➤ Bilan Musical.

- Le public apprécie notre programme varié et notre créativité. Cependant, il ne faut pas risquer de perdre du public en proposant un programme de trop haut niveau et inaccessible. Nous avons peut être placé la barre un peu haute cette année... toutefois, notre créativité ne doit pas faiblir, elle est notre marque de fabrique.
- Dans l'ensemble, nos représentations furent très positives. Jocelyn GUICHON a souligné un excellent niveau musical.

➤ Programme musical pour la saison 2008-2009.

❖ Les concerts :

• Le gros projet de cette année est celui avec **David Guerrier** (que nous avons déjà accueilli en 2004) et son groupe **Turbulence** (33 musiciens). Nous avons pour projet de les faire venir à la Halle Pierre de Coubertin pour 2 concerts en juin. Pour ce projet, nous sommes en partenariat avec le Conseil Général de la Loire (en attente de financement), la mairie du Coteau (en attente de validation) et le SIEMAR (pour des Master Class). David Guerrier et Turbulence interviendront de la sorte :

- **Première représentation** pour le compte du Conseil Général de la Loire. Pour ce concert, nous ne serons que les organisateurs (buvette, vente des places...).

- Des **Master class** seront également organisées avec le SIEMAR.
- Le 6 juin 2009, est prévu un **récitation** piano/trompette.
- Le 7 juin 2009, le groupe **Turbulence** interprétera *les fanfares de Strauss* puis nous les rejoindront pour E.T. et un morceau composé par Fabrice.

Ce projet est colossal et son budget est proportionnel à cet événement (près de 30000€...).

- Le **lundi 8 décembre**, Mme Navarro nous convie à la journée d'**inauguration du Scarabée** (ATTENTION, INFO À CONFIRMER) lors de laquelle toute la scène locale se retrouve. Nous devons jouer un programme de 20 minutes environ, entre 18h et 23h. Cet événement suit une logique de vitrine, c'est certainement la seule opportunité pour que l'Harmonie du Coteau joue au Scarabée. Si cette proposition est confirmée et acceptée, de nombreuses concessions devront être faites par certains musiciens (étudiants à Lyon ou à Saint Étienne par exemple) car ce concert se déroule un jour de semaine. Après discussion, la majorité de nos membres accepte de fournir les efforts nécessaires pour cette représentation, si jamais elle est confirmée.

- Cf. annexe pour l'ensemble du calendrier musical.

❖ L'organisation / les répétitions :

- Pour cette nouvelle saison musicale, nous réitérons la **possibilité pour les musiciens de construire le programme musical** en proposant leurs envies musicales sur notre site internet. La date butoir est fixée au deuxième vendredi d'octobre afin de laisser un maximum de temps à la conception des arrangements et au travail en répétition.

- Cette année, nous effectuerons nos concerts en **accoustique**, ce qui évitera d'avoir des problèmes de sonorisation et ce qui permettra de revenir à une musique plus instrumentale pour une sorte de « retour aux sources ». Grâce à l'investissement réalisé dans une sono, nos besoins en sonorisation seront désormais nuls. Nous n'aurons donc **pas de budget sono** pour l'année à venir. Les **besoins en lumières** seront eux aussi **limités**.

- L'argent ainsi dégagé pourrait être utilisé pour faire appel à un metteur en scène (intervenant avec un CA de théâtre) afin qu'il nous guide pour **mettre la musique en espace**, sans tomber dans une logique de scénario, déjà expérimentée.

- **Chaque pupitre** devra élire un **représentant**. 3 ou 4 fois dans l'année, l'ensemble de ces représentants se rassemblera après les répétitions afin de soulever les éventuels problèmes rencontrés et pour faire le bilan des points clés à travailler, pour obtenir plus de précision et perdre moins de temps lors des répétitions avec l'orchestre au complet.

❖ Les formations périphériques :

- Notre **formation défilé** est de plus en plus demandée et elle nous rapporte des fonds non négligeables. Ils ont par exemple contribué cette année au financement des nouveaux instruments et de

notre week-end de fin d'année. Pour cette nouvelle saison, il faut mettre en place une réelle **organisation**, en instaurant des répétitions avant chaque vacance et en développant le répertoire.

- Certains musiciens ont fait la demande pour monter un **sous-groupe** au sein de l'Harmonie. La composition et l'organisation de ce groupe reste **à déterminer**. L'AG permet de lancer l'idée. Avis aux amateurs.

➤ Débat sur le changement de nom de l'Harmonie du Coteau.

Comme l'année dernière, un débat sur le changement de nom de notre orchestre est lancé. Chacun devait y réfléchir pendant l'année. Cependant, **aucune décision n'a été prise**. Tout d'abord, tout le monde n'est pas d'accord pour changer de nom. De plus, parmi ceux qui sont pour un changement, aucun nom ne ressort. Le débat sera ré-ouvert l'année prochaine... !

➤ Renouvellement du bureau.

- Cette année, **seule Céline CHOLLET a démissionné** du bureau. Elle faisait partie de la commission petits-fours, nous la remercions pour son dévouement.

- À l'inverse, **2 personnes ont intégré le conseil administratif** : Lucie DEQUÉANT et Clément COSTE.

- Le reste du conseil administratif a été reconduit (après le vote favorable de l'assemblée) : Jocelyn GUICHON - Ludovic RAMBAUD - Amandine CHOLLET - Christine BANCILLON - Sandrine PICHON - Jean-Yves DEUX - Hugo GRENERY - Romain DOROTHE - Geoffrey DEWICKY - Marie-Agnès MICHEL – Jean-Daniel DOYEN – Caroline CHOLLET.

- Le conseil administratif s'est retiré afin de procéder à l'**élection de son bureau**.

Composition du conseil administratif et fonction de chacun au sein du bureau :

- Jocelyn GUICHON : directeur musical
- Ludovic RAMBAUD : président
- Sandrine PICHON : vice présidente
- Romain DOROTHE : trésorier
- Agnès MICHEL : trésorière adjointe et vérificateur des comptes
- Amandine CHOLLET : secrétaire
- Christine BANCILLON : secrétaire adjointe
- Jean-Yves DEUX : responsable communication et vérificateur des comptes
- Clément COSTE : adjoint à la communication
- Geoffrey DEWICKY : responsable technique
- Jean-Daniel DOYEN : adjoint à la technique
- Hugo GRENERY : archiviste
- Caroline CHOLLET : intendance
- Lucie DEQUÉANT: intendance

➤ La séance est levée.

➤ Verre de l'amitié.